Projet d'agrandissement du lieu d'enfouissement technique de Sainte-Sophie

Sainte-Sophie

6212-03-120

Extrait du procès-verbal de la trois cent vingtième session

du Conseil municipal,

tenue le 28 août 2002

Résolution 4881-02

PGMR – SÉCURITÉ DES INSTALLATIONS ET ACTIVITÉS LIÉES À LA RÉCUPÉRATION, AU RÉEMPLOI, AU RECYCLAGE ET À LA VALORISATION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Considérant que selon la *Loi 90*, les MRC ont la responsabilité d'élaborer et de mettre en œuvre un plan de gestion des matières résiduelles produites, traitées et éliminées sur son territoire;

Considérant que la mise en œuvre de cette responsabilité doit être corollaire avec la *Politique Québécoise de gestion des matières résiduelles* 1998-2008;

Considérant que le deuxième objectif de cette politique gouvernementale préconise que toute activité et toute installation liées à la récupération, au réemploi, au recyclage et à la valorisation des matières résiduelles doivent être sécuritaires autant pour l'environnement que pour les travailleurs et la population environnante.

En conséquence, il est proposé par M. le maire Claude Charbonneau appuyé par M. le maire Marc Gascon

et résolu unanimement :

- Que notre MRC fera le suivi et s'assurera que les dirigeants d'installations de récupération ou de services d'entreposage, de tri, de valorisation ou d'élimination des matières résiduelles respectent les normes de sécurité au travail, de sécurité en incendie et de sécurité environnementale lors de leurs opérations. Aussi, un représentant nommé par le conseil de la MRC siègera sur tous les comités de vigilance qui seront instaurés par les dirigeants d'installations ou de services de récupération, d'entreposage, de tri, de valorisation ou d'élimination des matières résiduelles situées sur notre territoire d'application.
- La mise en œuvre de ces activités sera déterminée, précisée et intégrée, et ce selon l'approbation du conseil de la MRC, dans l'échéancier quinquennal du plan de gestion en cours de réalisation.

ADOPTÉE

COPIE CONFORME

certifiée ce 6 août 2008

Pierre Godin, directeur général et secrétaire-trésorier